



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-133

PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2019

Sommaire

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2019-04-04-010 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux) (1 page)

Page 3

75-2019-04-04-008 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur du pilotage et de la transformation par intérim (1 page)

Page 5

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2019-04-04-010

Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG
portant délégation de signature aux directeurs de pôles
d'intérêt commun de l'Assistance publique- hôpitaux de
Paris (directeurs de services centraux)

Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux)

**Le directeur général
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, R6147-1 et R6147-5,

Vu la décision n°2011-0053 DG du 9 mai 2011 modifiée fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0007 du 14 novembre 2013 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs de services centraux),

Vu l'arrêté n° ANADDG 2019 ANA 401 2019-02 0015 chargeant M. Didier FRANDJI du poste de directeur économique, financier, de l'investissement et du patrimoine par intérim à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris à compter du 1er avril 2019,

ARRETE:

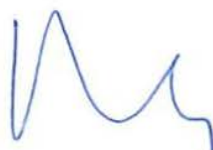
ARTICLE 1 : La modification suivante est apportée à l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0007 susvisé :

- **M. Didier FRANDJI, directeur économique, financier, de l'investissement et du patrimoine par intérim**

ARTICLE 2 : L'arrêté 201681-0004 est abrogé.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le - 4 AVR. 2019



Martin HIRSCH

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2019-04-04-008

Arrêté portant délégation de signature du Directeur du
pilotage et de la transformation par intérim

**Arrêté portant délégation de signature
du Directeur du pilotage et de la transformation par intérim**

Le secrétaire général,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-5R. 6147-10 et R.6143-38;

Vu la décision n° 2011-053 DG du 9 mai 2011 modifiée, fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° 2011-0064DG du 9 mai 2011 relatif à l'organisation et aux missions de la direction du pilotage et de la transformation,

Vu l'arrêté n° ANADDG2017-10 0006 nommant Monsieur Jérôme MARCHAND-ARVIER, secrétaire général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris à compter du 16 octobre 2017,

Vu l'arrêté n° 75-2018-02-21-003 du 21 février 2018 portant délégation de signature au secrétaire général de de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Mme Caroline GERMAIN, responsable du département Planification, Innovation, Pilotage et Support, à l'effet de signer, au nom du Directeur du pilotage et de la transformation par intérim, dans la limite des attributions de la Direction du pilotage et de la transformation (DPT), les actes, arrêtés et décisions de toute nature relevant du fonctionnement de la DPT.

Article 2 :

La titulaire de la présente délégation assurera la publicité des actes qu'elle aura signés en vertu de cette délégation, conformément à l'article R. 6143-38 susvisé du code de la santé publique.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 04 AVR. 2019



Jérôme MARCHAND-ARVIER